



Communiqué de presse

15 mars 2004, journée internationale des consommateurs

L'accès à l'eau potable : un droit fondamental pour chaque être humain

Pour la journée internationale des consommateurs, l'organisation mondiale Consumers International (CI), met l'accent sur l'importance de l'accès à l'eau potable. Il s'agit d'un droit fondamental pour chaque être humain. La FRC s'y rallie: si les problèmes se posent différemment que l'on habite dans un pays du Sud ou dans un pays du Nord, il n'est resté pas moins que partout dans le monde, la qualité de vie, la santé et la survie de chacun-e d'entre nous dépend de l'accès à l'eau et de la pureté de cette dernière.

La qualité de vie, la santé ainsi que la survie de chaque personne dépend en fait de l'accès à l'eau et de la qualité de cette dernière. Selon l'OMS et l'UNICEF, pas moins de 30'000 personnes meurent chaque jour d'une maladie liée à un manque d'eau potable ou à un défaut de mesures d'assainissement. L'eau est une ressource naturelle qui doit être préservée, Il s'agit d'un bien aussi rare que précieux.

L'eau doit satisfaire un besoin de base et son accès est reconnu comme étant l'un des 8 droits de consommateurs et des consommatrices reconnus sur un plan international. L'eau ne doit pas être considérée comme un produit commercial banal car il s'agit d'un bien public : chaque gouvernement doit faire en sorte que l'accès à l'eau potable soit un droit respecté.

Le prix de l'eau doit être transparent et équitable. La pauvreté ne doit en aucun cas être une barrière et empêcher l'accès à l'eau potable ou à des mesures d'assainissement. Son approvisionnement (traitement et distribution), qu'il dépende d'institutions publiques, d'entreprises privées ou bien des deux, doit faire l'objet d'une réglementation qui protège l'intérêt public.

Les consommateurs et les consommatrices ont aussi une responsabilité à assumer: celle de respecter ce bien précieux en évitant de le gaspiller et de le polluer. A chacun d'entre nous de jouer !

Fédération romande des consommateurs

Lausanne, le 12 mars 2004